

Débat général de la 2^e conférence préparatoire pour le 4^{ème} Forum pour le financement

Intervention de Mme Anne Dostert

Représentante permanente adjointe à la Représentation permanente du Luxembourg aux Nations Unies

New York, le 3 décembre 2024

Excellences,

Nous tenons à remercier le comité préparatoire pour le travail accompli dans l'organisation de cette conférence, ainsi que les co-facilitateurs pour la publication du « *Elements Paper* », qui reflète avec soin les diverses priorités mises en avant dans les contributions soumises en octobre. Nous apprécions l'importance accordée aux priorités transversales, notamment aux droits humains, à l'égalité des genres et au climat, qui requièrent un engagement sans faille.

Le Luxembourg s'aligne sur la déclaration faite par l'UE. L'architecture financière internationale actuelle n'est pas à la hauteur pour mobiliser les financements nécessaires pour les ODD d'ici 2030. Dans ce contexte, nous espérons vivement que les discussions qui nous mèneront à Séville aboutiront à des actions concrètes pour surmonter les obstacles actuels.

Le Luxembourg souhaite s'exprimer sur deux points clés soulevés dans le « *Elements Paper* » :

1. Concernant la coopération internationale au développement, il est à noter que depuis 2009, le Luxembourg consacre 1% de son revenu national brut à l'aide publique au développement. Ceci fait du Luxembourg l'un des seulement cinq États membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE à atteindre l'objectif de 0,7%. Au-delà de la quantité, nous assurons la qualité de nos financements. Nos engagements sont pluriannuels et donnent ainsi une meilleure prévisibilité à nos partenaires et contribuent par conséquent à l'efficacité de l'aide.
2. Quant aux entreprises et finances privées, le Luxembourg soutient activement le développement de la finance inclusive et innovante en tant qu'outil de promotion du développement durable, avec un focus sur les Pays les moins avancés et plus spécifiquement les Petites et Moyennes Entreprises. L'objectif primaire de cette stratégie consiste à offrir des voies d'autonomisation et de résilience économique aux communautés les plus marginalisées dans nos pays partenaires.

Le Luxembourg plaide pour une architecture financière internationale véritablement au service de ses clients, publics et privés, en créant un environnement favorable à l'essor des Micro- et Petites Entreprises qui composent la grande majorité du tissu économique dans les PMA. Nombreuses de ces entreprises sont gérées par des femmes et/ou des jeunes, qui affrontent divers obstacles structurels dans l'accès à la finance. Éliminer ces barrières est crucial.

Le Luxembourg, place financière au cœur de l'Europe, reconnaît le rôle essentiel d'un secteur financier dynamique comme facilitateur du développement du secteur privé, lui-même facteur du développement économique de nos pays partenaires. Le partage d'expertise au sujet du fonctionnement des marchés des capitaux et des fonds d'investissements durables est une de nos priorités.

En septembre 2024, la communauté internationale a adopté le Pacte pour l'Avenir et s'est engagée à combler le déficit de financement des ODD, évitant ainsi une fracture durable, des inégalités accrues et une érosion de la confiance dans le multilatéralisme.

Agissons ensemble pour un avenir prospère et en paix pour tous.

Nous tenons à remercier l'Espagne pour l'accueil de la conférence en 2025.

Je vous remercie.

474 mots